

# EMPREINTTES

Le journal d'information de la Communauté de Communes

L'atlas de la  
Biodiversité Communale :  
les inventaires ont débuté  
en vallée de l'Homme

© Bastien Fiaschi - Papillon Cuivré Commun

N°8, 2022

P3 Édito

P4 Social

P6 Éducation & loisirs

P8 Environnement

P10 Mobilité

P12 Économie

P14 Rénovation  
de l'habitat

P16 Urbanisme

P18 Grand site  
de France

P19 Tourisme

P20 Randonnée

P22 Finances

Vallée  
de l'  
Homme  
Communauté de Communes



Notre communauté de communes poursuit dans de multiples domaines son action en faveur des territoires en lien avec ses partenaires, qu'il s'agisse des autres communautés de communes du Périgord Noir ou bien des communes qui la composent.

Les centres d'intérêt ou les domaines d'intervention sont multiples et mobilisent l'ensemble de nos équipes que je remercie à cet effet.

Notre beau territoire est souvent pris en exemple pour sa dynamique et son investissement significatif en faveur d'actions liées à l'habitat, au tourisme, à l'environnement sans oublier l'accompagnement des acteurs économiques.

Compte tenu de la multiplicité des actions portées par notre communauté de communes, il nous a paru important d'accentuer la communication et l'information de la vallée de l'Homme afin que chaque destinataire de ce document puisse accéder ou avoir connaissance d'éléments liés à ses centres d'intérêt ou de préoccupation.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture et un bel été 2022.

Le Président.



**Philippe Lagarde**  
Président de la  
Communauté de  
Communes de la  
Vallée de l'Homme

# ACTION SOCIALE À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE

## Le CIAS : missions et organisation

### Les services du CIAS Vallée de l'Homme

Avec le CIAS Vallée de l'Homme, ce sont plus de 100 agents qui accompagnent quotidiennement les personnes dépendantes et les ainé(e)s du territoire. A travers ses différentes missions, l'objectif est de faciliter leurs conditions de vie, leur bien-être et leur vie sociale.

Les deux antennes du CIAS Vallée de l'Homme sont ouvertes du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

#### Antenne de Montignac

1 place Yvon Delbos,  
24290 Montignac-Lascaux  
05 53 51 99 04  
courrier@ciasmontignac.fr

#### Antenne du Bugue

4 rue de la Boétie  
24290 Le Bugue  
05 53 03 09 10  
cias-lebugue@orange.fr



### Une future antenne sur la commune de Rouffignac pour plus de proximité

Avec ses 530 km<sup>2</sup>, le territoire à couvrir par les agents est très étendu. Actuellement divisé en deux secteurs (le Bugue et Montignac), une troisième antenne va être installée sur la commune de Rouffignac-Saint-Cernin afin d'accroître la proximité avec les habitants. Une équipe spécifique sera dédiée à ce secteur et des permanences seront assurées sur la commune de Rouffignac.

Un pôle ressources regroupera les services administratifs dans des locaux réaménagés à cet effet sur la commune des Eyzies à l'automne.

## ATELIERS NUMÉRIQUES SENIORS

(+ DE 60 ANS)



POUR APPRENDRE À FAIRE SES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES (CAF - IMPÔTS - ETC) ET CONNAÎTRE LES NOUVEAUX MOYENS DE COMMUNICATION !

Illustration d'un homme et d'une femme âgés assis devant un ordinateur, avec des bulles de dialogue indiquant que l'inscription est gratuite et disponible maintenant.

**2 NIVEAUX (DURÉE 1H30)**

- Niveau NOVICES
- Niveau INITIES

**LIEUX DES ATELIERS**

**LES EYZIES (JEUDI)**  
Au siège de la Communauté de Communes

**ROUFFIGNAC (MERCREDI)**  
Derrière l'Office de tourisme

**MONTIGNAC (MERCREDI)**  
À la salle multimédia de l'Amicale Laïque, Terrasse de l'Amitié

**LE BUGUE (JEUDI)**  
À la Médiathèque

**CONTACTS :**

- Votre C.I.A.S
- Votre MAIRIE
- Votre ANIMATEUR NUMERIQUE au 06.38.78.62.86



## Deux espaces France Services : « Proche de vous, proche de chez vous ! »



Où qu'ils se trouvent sur le territoire de la Vallée de l'Homme, les habitants peuvent accéder à l'une des deux antennes, situées **au Bugue et à Montignac**, pour être accompagnés dans leurs démarches du quotidien telles que les demandes relatives aux aides personnalisées au logement (APL), carte grise, RSA, impôts, permis de conduire etc.

Les deux espaces France Services donnent aussi un accès à neuf partenaires nationaux :



Parallèlement à ce socle de services garantis, les espaces France service du Bugue et de Montignac déploient une multitude d'offres administratives propres au tissu local de chaque antenne.

Les plannings des permanences sont à retrouver sur le site Internet de la CCVH, rubrique Action sociale.

### Accompagnement numérique

Les agents sont également formés pour pouvoir accompagner les citoyens dans l'utilisation d'outils informatiques et dans leurs besoins numériques comme la création d'une adresse e-mail, impression ou scan d'un justificatif, simulation d'allocations, création d'identifiants pour accéder au service public en ligne... Des postes informatiques sont également accessibles en libre-service.

### Contacts France Services

**Au Bugue :**  
Rue du Jardin Public  
france-services.lebugue@cc-vh.fr  
05 64 13 17 25

**À Montignac :**  
Mairie de Montignac  
Place Yvon Delbos  
france-services.montignaclascaux@cc-vh.fr  
05 53 51 79 90

### Le conseil des agents France services aux habitants de la Vallée de l'Homme

Privilégiez un premier contact par téléphone ou par mail avec l'espace France services le plus proche de chez vous afin que les agents puissent cibler au mieux vos besoins avant de vous convier à un rendez-vous !

# CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE

## Le projet Windstock en concert

Les 16 et 17 juillet prochain au festival « Saint-Amand fait son intéressant », venez retrouvez les musiciens et les chanteurs du projet Windstock qui réunit :

- L'Orchestre Vallée Vézère Sarladais (OVVS), soit une trentaine de musicien-nes adolescents et adultes vents et percussions
- Les Pianistes d'Isabelle Loiseau (du Pays de Fénelon)
- Les guitaristes électriques de Paul Parsat et guitaristes de Jérémy Duran (du Pays de Fénelon)
- Les chanteurs et chanteuses d'Hélène Caffi (du Jeune Chœur de Dordogne)

**Au total c'est une cinquantaine d'artistes, âgés de 10 à 65 ans qui vous donnent rendez-vous pour un concert-spectacle à travers les musiques des années 70/80. Bonne ambiance garantie !**



Soirée Pop/Rock du 14 mai au Pôle d'Interprétation de la Préhistoire



Responsable d'antenne :  
David Gourvat, 06 83 09 21 28, [www.crddordogne.com](http://www.crddordogne.com),

Facebook :  
@Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne

## Retour sur l'expérience « Labopéra - Carmen »

**L'équipe du Labopéra Périgord-Dordogne a triomphé lors de ces deux représentations de l'opéra Carmen au Palio de Boulazac, les 2 et 3 avril.**

Cet opéra coopératif s'est appuyé sur les ressources locales composées d'élèves et de professeurs du conservatoire départemental, d'élèves de six lycées professionnels, d'amateurs et sans oublier d'artistes professionnels. Au total, ce sont plus de 500 personnes qui ont participé à l'aventure.

**Olivier Fabre**, chanteur amateur et habitant de la vallée faisait partie du chœur adulte, il nous raconte.

### • Que pouvez-vous me dire du Labopéra ?

**Olivier Fabre** : L'antenne périgourdine de l'association « Labopéra » a été créée en 2021. L'objectif est de rapprocher la musique classique, notamment l'opéra, des publics plus populaires dans une salle grand public.

### • Comment avez-vous rejoint l'aventure ?

**O.F** : Je chante depuis plus de 30 ans. J'étais disponible pour un nouveau projet et celui-ci m'a tenté. Je n'avais jamais chanté d'opéra et cette démarche d'opéra participatif était vraiment intéressante. Autant je me suis impliqué pour la musique de Carmen mais j'avais complètement occulté la partie théâtrale. Tout ça a été une grande découverte pour moi. Le travail de mise en scène nous a occupé quatre week-ends à l'automne 2022, c'est-à-dire un week-end de travail pour chaque acte. Chanter, même sans partition, je savais le faire. Mais apprendre à jouer tout en chantant c'est très différent, ça nécessite beaucoup de concentration.

### • Comment se sont passées les répétitions ?

**O.F** : Les répétitions regroupaient une cinquantaine de personnes pour le chœur adulte. Elles avaient lieu une fois par semaine à Périgueux (19h-21h) sous la direction d'Hélène CAFFI. De septembre à janvier, nous avons donc des répétitions hebdomadaires, qui nous ont permis d'apprendre à nous connaître, comme on venait de part et d'autre du territoire. Bien sûr, on a aussi appris la partition.

Ce qui a vraiment soudé le groupe, ce sont les week-ends de répétitions.

### • Quelles ont été vos sensations lors des deux représentations finales dans la salle du PALIO ?

**O.F** : On est arrivés au PALIO la dernière semaine avant les dates de représentation, pour des répétitions tous les jours, avec tout le monde réuni dans ce grand espace. Arriver dans cette salle de 5 000 places, avec tous les moyens techniques que ça représente, le son et les lumières, c'était magique. Je n'ai pas eu de stress particulier car on se sent porté par le groupe. Ça nous pousse à donner le meilleur de nous-même et on prend beaucoup de plaisir.

Et puis, voir ce millier de jeunes le vendredi soir c'était extraordinaire. On a été très applaudi à la fin. Intéresser tout un public qui n'a pas l'habitude d'aller vers ce type de répertoire, c'est possible si on y met les moyens avec l'exigence de faire un spectacle de qualité.

### • Savez-vous si le succès de ce projet va entraîner d'autres ?

**O.F** : Après la dernière représentation dimanche, on nous a dit qu'il y aurait une autre session début avril 2023. Nous en saurons plus en juin avec la première réunion consacrée à cette nouvelle aventure, toujours autour de l'opéra. Si vous êtes intéressés, restez attentifs.

# LES SERVICES ENFANCE

## Des services enfance pour tous les âges

La Communauté de communes Vallée de l'Homme est très investie pour le développement et la gestion des services à l'enfance.

Si les écoles restent gérées à l'échelle communale, tous les autres services sont intercommunaux. **Les accueils de loisirs périscolaires**, proposés aux familles avant et après l'école, offrent un encadrement et des animations pour les enfants dont les parents ne sont pas disponibles avant ou après l'école. Les enfants de toutes les écoles de la Vallée de l'Homme bénéficient de ce service.

De la même manière, les enfants de 3 à 12 ans sont accueillis dans les **accueils périscolaires ou extrascolaires**, le mercredi et durant les vacances scolaires. Ce pôle enfance est animé par des équipes regroupant 30 animatrices et animateurs répartis sur le territoire. Certains accueils sont gérés et animés par des associations partenaires ; l'Amicale Laïque du Montignacois, La ligue de l'Enseignement et Les Enfants des deux rivières.

**Pour les plus jeunes enfants, deux crèches** sont à disposition des familles. Elles proposent un mode d'accueil régulier ou occasionnel et permettent une sociabilisation du jeune enfant. Encadrées par des Educatrices de jeunes enfants, les équipes du pôle petite enfance regroupent 20 agents.

Lorsque les familles souhaitent faire appel à un assistant maternel agréé, elles peuvent être accompagnées par les **Relais Petite Enfance** qui animent le réseau des assistants maternels à domicile et apportent notamment des conseils sur les modalités d'emploi.

Lieu emblématique de la politique familiale, la **Maison de l'enfance de Montignac-Lascaux**, abrite la crèche, l'accueil de loisirs et aussi une **ludothèque** qui propose des animations pour les familles et des prêts de jeux.

Sur le secteur du Bugue, un **lieu d'accueil parents-enfants**, géré pour la Communauté de communes par l'association « La Petite Maison » offre un lieu d'échange, d'écoute bienveillante pour les parents et leurs tout petits.

Les **adolescents** peuvent également bénéficier d'accompagnement et d'animations adaptées : centre ados à Rouffignac ou Audrix, Festi Jeunes à Montignac, cette offre variée est répartie sur le territoire.

Ces services à destination des familles sont accompagnés notamment par la Caisse d'Allocations Familiales de la Dordogne.

**Cette politique globale et concertée en direction de l'enfance et de la famille, participe au bien vivre sur la Vallée de l'Homme.**



### les Accueils Périscolaires :

- Aubas
- Coly-Saint-Amand
- Montignac
- La Chapelle Aubareil
- Le Bugue
- Les Eyzies
- Limeuil
- Plazac
- Saint-Léon-sur-Vézère
- Rouffignac
- Thonac
- Tursac

## SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

### Un label « nettoyage sain » en faveur de la santé environnementale

#### Les communes emboîtent le pas

La communauté de communes est engagée depuis plusieurs années dans la pratique de « nettoyage sain », qui consiste, comme son nom l'indique, à pratiquer un ménage non toxique pour la santé des agents de ménage et des occupants des lieux. Aujourd'hui, elle accompagne les communes qui rejoignent la démarche en appliquant ces pratiques vertueuses à leur échelle. Accompagnés par le Docteur Isabelle Farbos, spécialisée en biologie moléculaire et santé environnementale et membre de l'association Habitat Santé Environnement (HSEN), **les agents communaux sont formés aux dangers de la sur-désinfection et des produits de nettoyage contenant des molécules chimiques indésirables comme les perturbateurs endocriniens, nocifs pour notre santé et notre environnement.**

En janvier les villages de **Saint-Chamassy, Fanlac, les Eyzies et Coly-Saint-Amand** ont été labélisés « nettoyage sain » par HSEN suivis des communes de **Limeuil, le Bugue et Fleurac** au mois de mars. Tout au long de l'année, d'autres municipalités vont à leur tour s'engager et faire du territoire un exemple national.

#### Des ateliers pour changer vos pratiques chez vous aussi

Pour poursuivre l'action sur les communes labélisées et encourager les bonnes pratiques, des ateliers sont organisés tout au long de l'année sur le territoire. Si vous souhaitez connaître les bonnes pratiques ou apprendre à fabriquer vous-même vos produits ménagers et devenir de véritables ambassadeurs de la santé environnementale, contactez-nous pour ne pas rater les inscriptions et les actualités !



### Viviane, employée à la commune de St-Chamassy nous raconte son expérience

**Comment s'est passée la transition vers les méthodes du nettoyage sain ?**

**Viviane :** Très simplement, j'ai été demandeuse de ne plus utiliser ces produits toxiques.

**Qu'est-ce qui a le plus changé dans votre façon de travailler ?**

**V :** Tout. Par exemple, avant je passais la serpillière avec un balai-brosse et un tissu que je devais souvent rincer et essorer à la main. Maintenant j'ai un balai plat avec une microfibre ce qui m'évite de me baisser. J'utilise beaucoup les microfibres que ce soit pour les vitres ou les points de contact. C'est un vrai produit miracle.

**Selon vous, est-ce que cela vous rajoute de la charge de travail ?**

**V :** Pour moi ça m'allège, pas forcément via un gain de temps mais plutôt avec moins de manutention, de charge lourde à porter comme l'aspirateur. C'est moins physique.

**Comment avez-vous trouvé la formation du Dr Farbos ? Vous a-t-elle permise de vaincre certains aprioris ?**

**V :** Personnellement je n'avais pas d'appréhensions particulières. J'étais très heureuse de participer à ces formations qui ont répondu à mes interrogations, comme celles sur la toxicité des produits. Avant, notamment à l'école, j'utilisais beaucoup de produits différents pour nettoyer les tables, le tableau, les sols, les vitres et les sanitaires. J'avais un produit pour chaque surface, parfois deux. Aujourd'hui, j'utilise de l'eau, du vinaigre et des microfibres, et le résultat est le même.

Vous savez je fais partie de l'ancienne génération. On m'a appris qu'il fallait que tout soit toujours désinfecté. Maintenant je suis plus « cool » sur mes exigences en termes de propreté, car comme nous l'a expliqué le Docteur Farbos, le surnettoyage a un effet néfaste sur la prolifération des mauvaises bactéries.

**Appréciez-vous le fait que votre commune se soit engagée dans cette démarche ?**

**V :** Oui, car cela a même amélioré ma santé et puis maintenant je suis plus tranquille pour les enfants qui ne sont plus au contact de tous ces produits dangereux. J'aimerais que la population prenne plus conscience des aspects bénéfiques sur notre santé de ce type de pratiques.



© C.Lacombe - SudOuest



Signature des conventions décernant le label aux communes

# L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE : LES INVENTAIRES ONT DÉBUTÉ EN VALLÉE DE L'HOMME

## L'ABC, qu'est-ce que c'est ?

Un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est un inventaire des milieux et des espèces sur un territoire défini, en l'occurrence celui de la Vallée de l'Homme. **Le but est de mieux connaître la biodiversité présente, afin de pouvoir la préserver.**

En impliquant les élus, les citoyens, les associations, les entreprises ainsi que les enfants du territoire, l'ABC permet de réunir et de fédérer autour d'un enjeu commun, la protection de notre biodiversité.

## Des inventaires de terrain



Nos partenaires naturalistes sont missionnés de mars 2022 à juin 2023 pour recenser et inventorier la faune et la flore au cours des quatre saisons. Cela permettra d'augmenter les connaissances et les rendre visibles. Grâce à ce travail, une cartographie des enjeux liés à la biodiversité sera réalisée.

Cela sera utile pour les intégrer dans les projets d'aménagement et de valorisation du territoire.

Ainsi, plus qu'un simple inventaire, l'ABC est un outil d'information et d'aide à la décision pour la collectivité. C'est aussi un outil formidable pour mieux découvrir ce qui nous entoure !

Un arrêté préfectoral (n° DDT/SEER/EMN/22-041 du 16 mars 2022) autorise les naturalistes à se rendre sur les terrains privés dans le cadre des inventaires. Merci de leur réserver un accueil cordial.

## Les groupes ciblés

Les naturalistes vont prospecter sur la communauté de commune de jour comme de nuit. Les groupes taxonomiques étudiés sont les suivants :

- Les oiseaux
- Les rhopalocères (papillons de jour)
- Les odonates (libellules et demoiselles)
- Les orthoptères (sauterelles et criquets)
- Les amphibiens (grenouilles, crapauds, tritons)
- Les reptiles (serpents, lézards, tortues)
- Les chiroptères (chauves-souris)
- La flore vasculaire (plantes à fleur, fougères, plantes alliées)



## Les ambassadeurs de la Biodiversité

Un réseau « d'ambassadeurs de la biodiversité » est en train de voir le jour. Ce sont des citoyens volontaires souhaitant transmettre, connaître et préserver la biodiversité de leur territoire. N'hésitez pas à nous contacter si cela vous intéresse ! **Vous pourrez participer en faisant par exemple l'inventaire des petites mares sur votre commune ou le repérage des colonies d'hirondelles.** Pour que la connaissance se diffuse et puisse atteindre le plus grand nombre, des actions de sensibilisation et de vulgarisation de l'information seront menées tout au long du projet.



Un réseau de « petits ambassadeurs de la biodiversité » au sein des accueils de loisirs se met également en place. Ils bénéficieront d'outils pédagogiques et d'animations relatives à la faune et la flore de la Vallée de l'Homme.

Les élus vont eux-aussi bénéficier de temps de formation sur les différents milieux et leurs espèces (coteaux calcaire, zones humides, forêts...) tandis que

les agents techniques seront formés à la gestion écologique des espaces verts et aux problématiques des espèces invasives.



## Citoyens, participez aux inventaires de l'atlas !

Expert ou non, tout le monde est le bienvenu pour enrichir nos connaissances. Un groupe Facebook « Atlas de la Biodiversité Communale en vallée de l'Homme » a été créé spécialement à cet effet. N'hésitez pas à y partager vos découvertes et observations, qu'elles viennent du fond de votre jardin ou de vos balades.

# SE DÉPLACER À VÉLO

## Lancement des travaux de la vélo route voie verte

La Communauté de Communes Vallée de l'Homme investit en faveur des mobilités douces. La **Vélo Route Voie Verte**, qui va longer la rivière Vézère, permettra de profiter du cadre paysager remarquable de la Vallée de la Vézère lors vos déplacements quotidiens ou de loisirs.

Depuis 2019, la Communauté de Communes travaille à l'élaboration de l'itinéraire **entre les Eyzies et Saint Chamassy** : étude de faisabilité, étude environnementale, acquisitions foncières, enquête publique, demandes d'autorisation, recherche de co-financements.

**Les travaux de voirie et d'aménagement ont pu démarrer en mai 2022** et se termineront en fin d'année. Le calendrier tient compte de la saison estivale afin que la saison touristique ne soit pas impactée. Quant à la passerelle permettant d'enjamber la rivière au lieu-dit « les Courrèges » sur la commune du Bugue, **elle sera finalisée au cours de l'hiver 2023.**

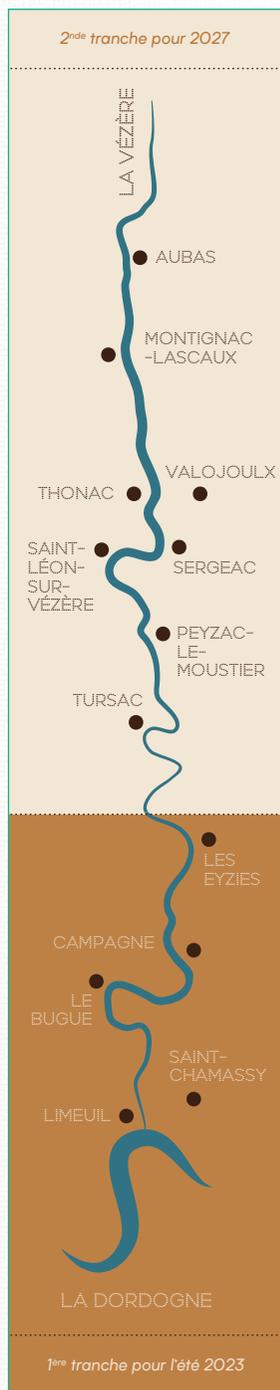
**L'itinéraire long de 22 km sera intégralement ouvert pour la saison estivale 2023.**

La Vélo Route Voie Verte sera ensuite prolongée jusqu'à Aubas, soit un itinéraire total de 60 km traversant de part et d'autre le territoire de l'intercommunalité reliant ainsi le maillage national des Vélo Routes Voies Vertes.

Pour en savoir plus sur la VéloRoute Voie Verte, rendez-vous sur le site Internet de la CCVH, rubrique « **Mobilité et itinérance douce – VéloRoute Voie Verte** »



# LA VÈZÈRE À VÉLO



## Ecomobilité, des services qui perdurent



### Les services d'écomobilité en vallée de l'Homme

#### Essayez les vélos à assistance électrique



- 4 stations de location de vélos à assistance électriques en libre-service



- Un pass habitant, avec 3h gratuites à chaque utilisation



- Un service de location longue durée de vélos à assistance électrique (15 jours - 1 mois - 3 mois).



- Une aide à l'achat pour un VAE (jusqu'à 200€)

#### Ainsi que :

- Des ateliers remise en selle



Plus d'infos sur : [www.cc-vh.fr](http://www.cc-vh.fr)  
onglet : Mobilité



## Des cars régionaux à l'année

Toute l'année en Vallée de l'Homme, **les lignes 7 & 8 vous permettent de vous rendre à Sarlat, Périgueux, Terrasson et Brive en passant par Montignac.** La ligne 8 dessert également le village de Saint-Léon/Vézère, tôt le matin et en fin d'après-midi.

Vous pouvez retrouver toutes les infos du réseau des cars régionaux de la Dordogne sur le site [transports-nouvelle-aquitaine.fr](http://transports-nouvelle-aquitaine.fr) ou en téléchargeant l'application « Cars Nouvelle-Aquitaine 24 ».

## Et si vous utilisiez le car de votre enfant pour vous rendre au travail ?

Cela devrait être possible dès la rentrée prochaine en Dordogne. La région Nouvelle-Aquitaine envisage de généraliser à tous les départements de son territoire, un dispositif qui existe depuis des années dans certains : **la possibilité d'utiliser les cars de ramassage scolaire des collégiens et des lycéens pour se rendre au travail.** Il suffira pour cela de réserver son billet à l'avance en ligne et de s'acquitter de la somme de 2,30 euros par voyage.

## Les Estivales : vos lignes de cars spécial été

La région Nouvelle Aquitaine a officiellement lancé début juillet 2021 un réseau de lignes d'autocars baptisé « **Les Estivales** ». Ces lignes régionales sont faites pour vos déplacements d'été : chaque arrêt est situé à environ 1,5 km maximum ou à 15 minutes à pied du site à visiter ou de l'activité à pratiquer.

Avec Les Estivales, **il s'agira de découvrir les richesses touristiques sans se ruiner, en oubliant les inquiétudes liées à la route, au stationnement ou au parking à payer.** A bord des cars régionaux, un tarif unifié a été mis en place, valable sur l'ensemble des lignes : le ticket aller-retour est à 4,10€ par personne (validité journée) avec un tarif préférentiel pour les moins de 28 ans et la gratuité pour les enfants de moins de 4 ans.

**En Vallée Vézère, deux lignes sont mises en place du 7 juillet au 31 août :**

- la ligne 13, qui circule entre Les Eyzies et Sarlat
- la ligne 15, qui permet de relier Montignac-Lascaux au Bugue par le cœur de vallée.

Retrouvez toutes les informations sur les arrêts et les horaires sur le site et l'application mobile **Modalis**.

**Acteurs du tourisme, n'hésitez pas à en parler à vos clients.**



# Cet été, des visites CARrément cool en Dordogne !

Des idées de sorties et de visites desservies par les lignes de cars régionaux pour vos loisirs à prix minis.

**0,92€** MOINS 28 ANS  
AVEC LA CARTE  
LE TRAJET 10 VOYAGES

**1,84€** TOUT PUBLIC  
AVEC LA CARTE  
LE TRAJET 10 VOYAGES

Achetez vos titres sur l'application

TICKET MODALIS



Plus d'infos Les Estivales sur [transports.nouvelle-aquitaine.fr](http://transports.nouvelle-aquitaine.fr)



RÉGION Nouvelle-Aquitaine

La Région vous transporte

## AIDE AUX ENTREPRISES

### Action collective de proximité

Le Pays du Périgord Noir porte la stratégie Artisanat Commerce et le dispositif « ACP » (Action Collective de Proximité) en faveur **des commerçants et artisans du territoire**.

Ce dispositif permet aux entreprises du Périgord Noir de **bénéficier d'aides financières** pour :

- Soutenir la modernisation de l'outil de production des entreprises,
- Accompagner le développement digital,
- Soutenir les entreprises qui réduisent leur consommation d'énergie et leur émission de CO2,
- Faciliter la transmission reprise d'entreprise.

Pour plus de renseignements :  
**Rébecca Dain**  
 Chargée de mission  
 Artisanat Commerce  
 06 20 61 13 32  
[rebecca.dain@payspn.fr](mailto:rebecca.dain@payspn.fr)



**ARTISANS/COMMERCANTS**  
 DU PAYS DU PÉRIGORD NOIR

VOUS AVEZ UN PROJET D'INVESTISSEMENT  
 POUR DÉVELOPPER VOTRE ENTREPRISE ?

**NOUS VOUS ACCOMPAGNONS !**



### Témoignage d'un artisan installé sur une ZAE

**Thierry BOURINEL**, patron d'une entreprise de menuiserie PVC & Aluminium depuis 20 ans, nous parle des avantages d'une installation sur une zone d'activité.

#### Votre entreprise a-t-elle toujours été implantée sur la ZAE ?

**T.B :** Non, lors de mes cinq premières années d'activité j'étais ailleurs et j'avais des difficultés pour recevoir mes livraisons qui arrivent par semi-remorques ou autres véhicules très encombrants.

#### Pourquoi avoir choisi de vous y installer ?

**T.B :** J'ai été le premier à construire, il y a 14 ans. C'était surtout pour les questions de praticité vis-à-vis des livraisons, comme la majorité de mes voisins aujourd'hui. Puis, être sur une ZAE, entouré d'autres artisans ça permet de se créer un réseau et parfois de participer à des projets en commun.

#### Le prix attractif du terrain a-t-il été moteur ?

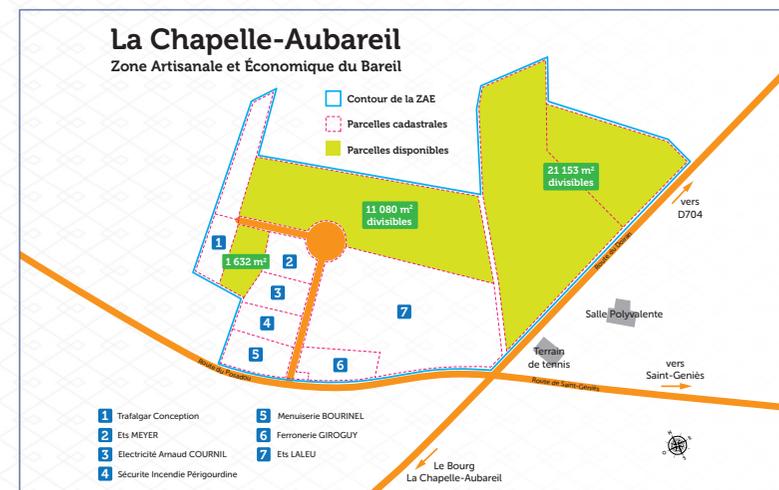
**T.B :** Oui, bien sûr. Je n'ai aucun regret d'avoir investi dans mon installation sur la ZAE du Bareil, car ça m'a permis de développer mon entreprise. Mon chiffre d'affaires a doublé l'année suivant mon implantation. Le fait d'avoir un lieu identifiable par la population a permis la création d'une relation de confiance avec la clientèle.

### Les ZAE : des terrains à vendre à la Chapelle-Aubareil

Des terrains sont disponibles à la vente sur la ZAE du Bareil à la Chapelle-Aubareil (voir plan ci-dessous) à 7€/m<sup>2</sup> HT.

Pour en savoir plus, contactez :

Jean-Marc DELLAC - 07 57 46 25 08 - [j-m.dellac@cc-vh.fr](mailto:j-m.dellac@cc-vh.fr)



### Des travaux d'aménagement sur la zone d'activités de Rouffignac

Suite à l'extension de la ZAE des Farges à Rouffignac, des travaux d'aménagement ont permis la viabilisation des lots, la réalisation de la voirie et la gestion des eaux pluviales issues du domaine public.

Le montant global s'élève à 70 000€ HT, cette opération est cofinancée par l'Etat et le Département de la Dordogne.

### Bourse des locaux vacants entreprises

La BLVE est une plateforme mise gratuitement à votre disposition pour faciliter vos achats ou ventes de terrains et de bâtiments à vocation économique. Le site est mensuellement mis à jour afin de vous proposer une base de données actualisées.

Consultez chaque mois nos nouvelles offres.



Bourse des locaux vacants d'entreprises

# DES NOUVEAUTÉS AU COWORKING LA TUYAUTERIE

## Atelier numérique

Besoin d'aide avec l'outil informatique ? La Tuyauterie à Montignac vous propose, tous les vendredis matins, des ateliers numériques pour vous accompagner dans l'installation de vos logiciels, résoudre vos problèmes d'ordinateur ou plus simplement vous aider dans vos démarches administratives en ligne. Trois ordinateurs sont mis à votre disposition.

Renseignements et réservation au 07 62 38 68 01

## Mise en place d'un forfait étudiant

Depuis le mois de mai, si vous êtes un étudiant âgé de 18 ans et plus, vous pouvez profiter d'un tarif préférentiel de **5€/journée pour une personne et un accompagnant**, donnant accès aux locaux du coworking. Le lieu est tout équipé, l'atmosphère studieuse sera idéale pour vos révisions ou vos travaux de groupe.

## Association : une salle de réunion disponible en soirée et le week-end

Si vous êtes à la recherche d'une salle pour vos réunions associatives ou travailler autour d'une table, la Tuyauterie vous propose de louer à un prix très attractif sa salle de réunion capable d'accueillir 15 personnes.

## Recherche de nouveaux co-workers

Vous êtes un entrepreneur, membre d'une association ou vous cherchez simplement un lieu convivial pour développer votre projet ou activité ? Laissez-vous tenter par la Tuyauterie.

Vidéoprojecteur, tableau numérique, fibre, photocopieuse, ordinateurs, salle de réunion, coin-repas... Il ne manque plus que vous.

N'hésitez pas vous rendre sur place pour découvrir les lieux. Duncan, à l'accueil, se fera une joie de vous accueillir pour vous renseigner tous les jours de la semaine (sauf le jeudi).

Interrompues à cause de la crise sanitaire, des journées Portes Ouvertes seront à nouveau organisées pour vous permettre de visiter les locaux et rencontrer les tuyauteurs.

Pour en savoir plus :

[www.latuyauterie.com](http://www.latuyauterie.com)

[latuyauteriecoworking@gmail.com](mailto:latuyauteriecoworking@gmail.com)

07 62 38 68 01

## COWORKING à MONTIGNAC-LASCAUX

VOUS CHERCHEZ UN LIEU DE TRAVAIL ET D'ÉCHANGE POUR VOTRE ACTIVITÉ ?



NETWORKING

BUREAU PRIVÉ

ESPACES PARTAGÉS

SALLE DE RÉUNION

ÉVÈNEMENTS

VISIOCONFÉRENCE

Créateurs d'entreprises, indépendants, salariés en télétravail, travailleurs de passage en recherche d'un bureau temporaire et d'échange...

Au mois à partir de  
**80€**

PASS journée à partir de  
**7,50€**

Contact : 07 62 38 68 01 | Montignac-Lascaux Dordogne | [www.LaTuyauterie.com](http://www.LaTuyauterie.com)

	Espace Partagé	Privatisation			
		Bureau (2 pl.)		Salle de réunion (15 pl.)	
		1/2 jour	Journée	1/2 jour	Journée
Abonnement 12 mois	80 €/mois	10 €	20 €	25 €	45 €
Accès	7,50 €	20 €	40 €	50 €	90 €
Forfait entrées 10+1	70 € (soit 6 € l'entrée)				

# PÉRIGORD NOIR RENOV' : VOTRE SERVICE PUBLIC LOCAL

## France rénov' en quelques mots

- Un nouveau service public unique, **gratuit et indépendant** pour engager les Français à **rénover leur habitat**.
- Un service public qui rassemble les acteurs de la rénovation de l'habitat : Ministère de la Transition écologique, Agence Nationale de l'Habitat (Anah), collectivités locales
- Un réseau de plus de **450 Espaces Conseil France Rénov'** partout en France
- Un espace conseil près de chez vous : **Périgord Noir Rénov'**
- Des réponses à vos questions concernant la maîtrise de l'énergie, la rénovation énergétique et les énergies renouvelables



Des aides et des accompagnants spécifiques sont disponibles selon votre catégorie de revenus. Des primes existent pour la rénovation énergétique des propriétaires occupants et bailleurs de toutes les catégories. Pour les revenus modestes et très modestes un suivi spécifique est assuré pour des travaux d'adaptation, de réhabilitation et des travaux énergétiques (gain énergétique de 35% minimum). Un seul contact, Périgord Noir Rénov'.

### Suivez les étapes !

#### Comment ça se passe ?

Suivez les différentes étapes pour mener à bien votre projet de rénovation.



01

**Contactez Périgord Noir Rénov'** par téléphone au 05 53 45 44 62 ou par mail [contact@perigordnoir-renov.fr](mailto:contact@perigordnoir-renov.fr) pour obtenir un conseil personnalisé sur le type de travaux à effectuer et sur toutes les aides financières disponibles.



02

**Pour une rénovation importante**, bénéficiez d'une évaluation énergétique gratuite qui vous permettra de construire votre projet.



03

**Contactez des artisans RGE\*** pour obtenir des devis. Ce sont des professionnels de confiance.

\* RGE: Reconnu Garant de l'Environnement



04

**Après l'accord des aides financières, faites réaliser vos travaux.** Pour une rénovation globale énergétique performante vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé.



Ne pas signer les devis ni démarrer les travaux avant les demandes et l'accord des aides.



05

**Vous percevez vos aides\*** et vous profitez de vos aménagements.

\* Selon les cas une avance pourra vous aider à payer les premières factures.



La Communauté de communes Vallée de l'Homme, en partenariat avec 5 communautés de communes du Périgord Noir, a créé un **service pour la rénovation de l'habitat**.

## Périgord Noir Rénov' : France Rénov' à l'échelle du Périgord Noir

- Votre service public **local gratuit** du réseau France Rénov'.
- Des conseillers spécialisés à votre écoute pour vous accompagner dans **vos projets de rénovation de l'habitat** (conseils techniques et aides financières) :

**Les travaux de réhabilitation** des logements insalubres permettent d'améliorer la qualité de vie de leurs habitants et de réinvestir des logements vacants.

**Les travaux de ravalement de façades** ou des devantures, accompagnés dans certaines communes, permettent d'améliorer le cadre de vie de tous.

**Les travaux de rénovation énergétique** permettent d'améliorer votre confort en hiver comme en été, de réaliser des économies sur vos factures d'énergie et de préserver la planète en réduisant les gaz à effet de serre.

**Les travaux d'adaptation** du logement permettent de favoriser l'autonomie des seniors et des personnes à mobilité réduite pour le maintien à domicile.

- Un service destiné aux :

Propriétaires occupants.  
Bailleurs d'un logement.  
Petit tertiaire.

### CONTACT

**05 53 45 44 62**  
[perigordnoir-renov.fr](http://perigordnoir-renov.fr)

## Des aides directes pour les habitants de la Vallée de l'Homme : 1 244 000 € par an pendant 5 ans

Pour les publics modestes et très modestes, la communauté de communes s'est engagée avec ses partenaires pour apporter des aides spécifiques.

Des engagements annuels de 2022 à 2026 pour la rénovation de l'habitat sont pris sur la vallée de l'homme avec des aides directes aux habitants :

- Anah : 1 027 000 €
- Département de la Dordogne : 27 500 €
- Communauté de communes Vallée de l'Homme : 153 500 €
- Communes (Le Bugue, Les Eyzies, Montignac, Rouffignac) : 36 000 €

Les partenaires (Etat, Région et Département) co-financent également les postes de conseillers créés par la communauté de communes pour un accompagnement optimal de tous les publics.

Un complément du journal d'Empreintes dédié à la politique habitat de la communauté de communes a été édité. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires. **Il est disponible dans vos mairies et téléchargeable sur le site** de la communauté de communes.

Compléments d'**EMPREINTES**  
Informations de la communauté de communes

Périgord Noir  
**Rénov'**

Un nouveau service public gratuit pour la rénovation de L'HABITAT en Périgord Noir

Vallée de l'Homme  
Communauté de Communes

## Cap vers 2030 : les objectifs de la CCVH dans son plan climat

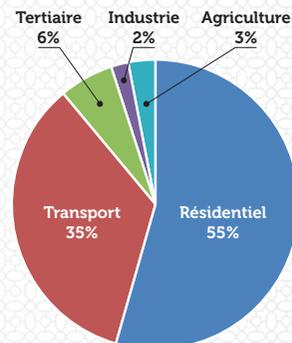
- **Diminution de 35%** de la consommation énergétique grâce à la rénovation de **15%** des logements, soit **100** logements par an d'ici **2030** ;
- **Économie de 8%** d'énergie grâce aux écogestes de **50%** de la population d'ici **2030**.



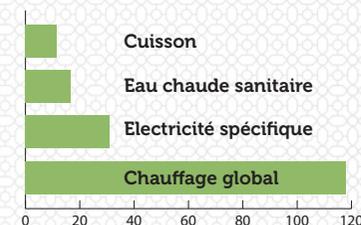
### Le saviez vous ?

La consommation totale d'énergie de la CCVH s'élève à 368 GWh par an, soit une moyenne annuelle de 23 MWh par habitant, ce qui est inférieur à la moyenne départementale (28 MWh/habitant) et à la moyenne régionale (32 MWh/habitant).

La facture énergétique globale de la CCVH s'élève à 41 millions d'euros par an, majoritairement à la charge des ménages (du fait du résidentiel et du transport).



Répartition de la facture énergétique par secteur (source AREC)



Répartition des consommations d'énergie par usage dans les logements en GWh/an (source AREC). Nb : le chauffage global comprend le chauffage principal et le chauffage d'appoint

Retrouvez de nombreuses astuces à mettre en place dans chaque pièce de la maison en téléchargeant **le guide des « 100 écogestes pour réduire efficacement ses consommations d'énergie et d'eau à la maison »** réalisé dans le cadre du programme Déclics, coordonné par le CLER - Réseau pour la transition énergétique. **Il est disponible sur le site de la CCVH, rubrique Environnement.**



## URBANISME

### Le PLUi évolue

Une modification du PLUi est en cours, cette modification permettra de corriger des erreurs matérielles comme l'omission de bâtiments d'activités en zone A ou N ou des problèmes de calage des zonages, de compléter la liste des bâtiments agricoles pouvant changer de destination.



Cette modification permettra également de modifier le zonage pour quelques projets touristiques.

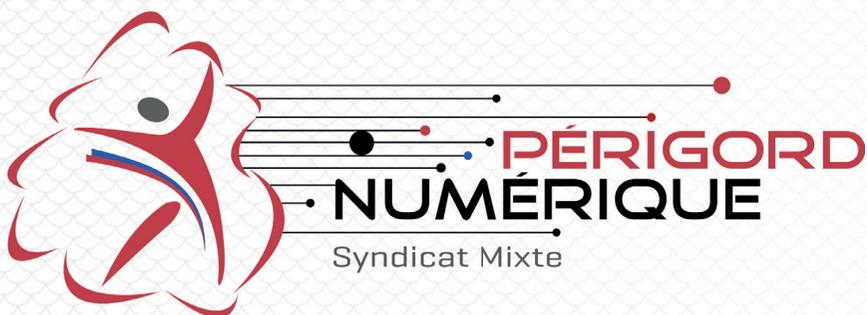
Ce sera surtout l'occasion de préciser ou adapter certaines règles du PLUi. En effet après 2 années d'application de ce règlement, l'instruction des autorisations d'urbanisme a parfois souligné des imprécisions.

**Le dossier de modification constitué et soumis à l'avis des personnes publiques associées (services de l'Etat, Chambre d'agriculture ...) sera disponible sur notre site internet.**

### Point sur le déploiement de la fibre

A l'échelle du territoire, la fibre est commercialisable depuis mars 2022 sur les communes de Montignac et Fanlac. Le reste des travaux suit son cours sur les secteurs des Eyzies, Tursac, Peyzac-le-Moustier, Saint-Léon-sur-Vézère, Thonac, La Chapelle-Aubareil, Coly-Saint-Amand, les Farges, Aubas, Valojoux et Sergeac pour une commercialisation au plus tard fin 2022.

Suivez l'avancement des travaux grâce à la carte interactive disponible en ligne sur le site de Périgord numérique.



## Des aides pour aider à concevoir les projets de construction ou de rénovation

### Guichet unique

Le Guichet Unique du Grand Site de France Vallée de la Vézère accompagne toute personne porteuse d'un projet de travaux de type construction, restauration ou extension en site classé. Les prochaines dates sont : 15 septembre, 06 octobre, 10 novembre et 01 décembre.

**Renseignements et inscriptions :**

**05 53 06 06 97 - guichet-unique@pole-prehistoire.com**



### Permanences ABF

Des permanences du service des bâtiments de France sont organisées au service urbanisme à Rouffignac et à la mairie de Montignac sur rendez-vous pour les projets en site inscrit ou non.

**Contact :**

**05.53.02.50.20**

**urbanisme@cc-vh.fr**



### CAUE de la Dordogne

Le CAUE de la Dordogne propose un guide très utile pour établir le dossier d'un permis de construire. Instance de conseil en architecture, le CAUE peut être consulté notamment pour un projet hors site classé ou inscrit.



## Outils de référence

**Guide de coloration du bâti**, annexé au PLUi, les codes couleurs du guide doivent être respectés notamment pour les menuiseries.

Pour les enduits, des échantillons sont consultables en mairie pour approcher les teintes et finitions à appliquer sur les maisons neuves.

Toutes les informations, les dates des permanences et tous les documents de références, les formulaires de demande d'autorisation sont disponibles sur notre site internet :

<https://www.cc-valleedelhomme.fr/urbanisme-amenagement>

Pour une approche paysagère,

<https://atlas-paysages.dordogne.fr/>



**LES BARDAGES DES MAISONS NEUVES**

Privilégier un bois naturel chauffé, du brou de noix ou de l'huile de lin. Certaines essences peuvent s'employer sans traitement (ex. chabignier).

**LES TEINTES DE MENUISERIES**

Le principe du nuancier RAL est d'avoir des couleurs codifiées dans un nuancier universel. C'est ainsi la garantie de retrouver exactement la même teinte des années après son application.

Pour vous assurer du respect de la teinte choisie indiquez le code RAL à votre distributeur, fabricant ou artisan.

En site protégé, l'architecte des bâtiments de France sera particulièrement attentif à la cohérence des couleurs avec le contexte du bâti, son environnement et son histoire, pouvant entraîner une palette des couleurs plus limitée.

**LES MATÉRIEAUX DE COUVERTURE**

Ardoise, tuiles, tuiles plates 17/27, tuiles plates 17/28, à pureau variable, vieilles ou patinées sont particulièrement adaptées aux fortes pentes en cas de réhabilitation d'un bâti ancien.

L'utilisation de tuiles noires ou anthracites est interdite.

Les tuiles mécaniques à ardois sont tolérées pour les couvertures à faibles pentes pour les constructions neuves et les bâtiments annexes neufs.

Les communautés de communes de la Vallée de l'Homme et de Sarlat Périgord Noir ont annexé ce guide au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Les logos et matériaux présentés ci-dessous sont donc à tous les porteurs de projet.

## Communication et pédagogie

Un guide pratique de la publicité, à valeur pédagogique, a été diffusé sur les communes pour que les professionnels s'approprient les règles. Ce guide définit les différents supports publicitaires, explicite la réglementation dans les différents secteurs, indique les règles à appliquer et les autorisations à demander pour l'implantation d'une publicité, enseigne ou pré-enseigne.

Après deux ans, le constat suivant s'impose : les panneaux en infraction n'ont pas été retirés, de nouveaux panneaux sont continuellement installés sans autorisation.

## Phase de concertation active

**Au début de l'année, les services de l'Etat, ont alerté sur cette problématique, demandant d'agir dès à présent plus fermement.**

**Une campagne de mise en conformité de la publicité est donc lancée depuis le printemps.**

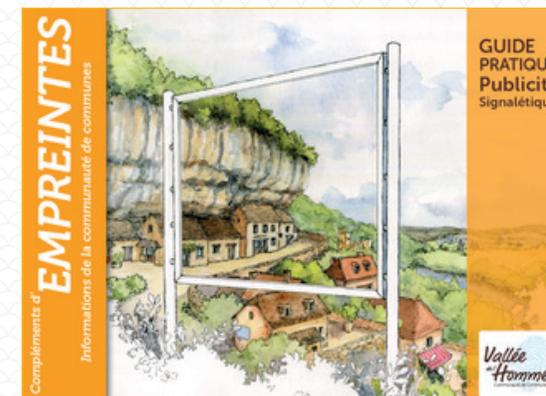
Peu à peu l'intégralité des communes de la communauté de communes seront visitées par les services compétents. Les communes seront associées à cette démarche.

Les différentes étapes :

- les annonceurs ou propriétaires des panneaux en infraction recensés seront identifiés et contactés par mail : demande de mise en conformité ou de retrait du panneau
- un contact téléphonique permettra d'expliquer la règle en matière de publicité si nécessaire
- sans réaction du professionnel, la procédure administrative de mise en demeure sera engagée.

Pour en savoir plus :

Fabrice TURPIN, [f.turpin@cc-vh.fr](mailto:f.turpin@cc-vh.fr) - 05.53.02.93.16



Disponible sur le site de la CCVH, rubrique « Vallée de l'Homme » - Onglet « Téléchargements »

## PUBLICITÉ, VERS UNE MISE EN CONFORMITÉ

### La publicité sauvage a des impacts forts sur nos paysages

En effet trop de panneaux au bord de nos routes de campagne ou dans nos villages dégradent l'environnement visuel, posent des problèmes de sécurité routière et la multiplicité des supports publicitaires nuit à la lisibilité de l'information.

En 2020, la communauté de communes a élaboré un règlement local de publicité qui précise les règles en la matière. Ce règlement s'appuie sur la réglementation nationale en vigueur depuis 2015.

Le diagnostic réalisé pour mettre en place le règlement local, avait recensé nombre de panneaux publicitaires, d'enseignes ou de pré-enseignes non conformes à la réglementation nationale. L'Etat, avant d'intervenir sur la Communauté de communes, nous a laissé le temps d'établir notre règlement. Dans un premier temps, la communauté de communes a mis en place les outils nécessaires pour informer sur ce sujet complexe.

## GRAND SITE DE FRANCE

### Dégagement des falaises

La vallée de la Vézère recèle des patrimoines archéologiques, historiques et architecturaux de grande renommée qui s'inscrivent dans des paysages ruraux agricoles et forestiers de qualité. **Ces paysages évoluent progressivement vers une fermeture des espaces qui tend à effacer les éléments caractéristiques de la vallée.**

La stratégie du Grand Site de France Vallée de la Vézère est de **maintenir des espaces ouverts notamment sur les paysages emblématiques des falaises** afin de faire ressortir le **lien entre territoire et patrimoine préhistorique**, de comprendre l'organisation spatiale de la vallée et de maintenir une qualité paysagère globale.

Au cours des dernières années, plusieurs sites ont été valorisés : le bourg de Saint Léon sur Vézère, le Téoulet, Font de Gaume et le bourg pour la commune des Eyzies.

**De nouvelles opérations vont être lancées d'ici 2026. Les communes de Tursac, Meyrals, Sergeac, Terrasson et Les Eyzies seront concernées.**

En 2022, c'est la falaise du bourg des Eyzies, au-dessus du Pôle d'interprétation de la Préhistoire, qui fait peau neuve. Opération engagée depuis 2017, grâce aux agents départementaux, inter-communaux, communaux, élus et bénévoles de la commune, le but est de rendre à nouveau visible cette falaise emblématique.



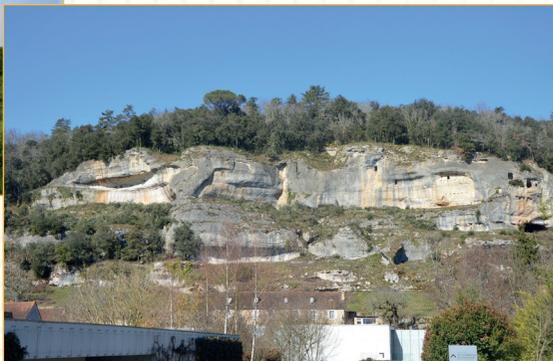
AVANT



Les Eyzies 1868



Les Eyzies en 1915



APRÈS

### Fête du Grand Site de France Vallée de la Vézère

#### Troisième édition !

**L'une des orientations principales du programme d'actions du Grand Site de France Vallée de la Vézère, est de renforcer le partage et la transmission du projet de territoire du Grand Site de France.**

Dans ce cadre, depuis 2019, le Pôle d'interprétation de la Préhistoire a mis en place une fête du Grand Site de France Vallée de la Vézère. Cette manifestation s'inscrit dans un rendez-vous annuel fixe dans le calendrier, le premier week-end d'octobre.

Ce week-end constitue l'occasion de **sensibiliser les habitants à la richesse patrimoniale naturelle et culturelle du territoire qu'ils habitent** et de les découvrir sous un nouvel angle. C'est également l'occasion d'attirer leur attention sur la fragilité de cet environnement et sur les enjeux portés collectivement par les partenaires du Grand Site de France pour sa préservation.

**Pour cette troisième édition**, un spectacle d'ouverture sera proposé au Pôle d'interprétation de la Préhistoire le vendredi soir. La manifestation se poursuivra toute la journée du samedi 1er octobre avec de nombreuses balades, animations, activités illustrant la diversité d'actions du Grand Site de France qui seront mises en place sur l'ensemble du territoire. **Architecture, patrimoine bâti, agriculture, savoir-faire, biodiversité, paysages seront au programme.**

Cet évènement **tout public** est entièrement **gratuit**. Le programme détaillé sera bientôt dévoilé.

**Site internet**  
du Pôle d'interprétation de la Préhistoire onglet Grand Site de France :  
<https://pole-prehistoire.com/fr/projet-grand-site>

**Facebook :**  
[@grandsitedefrancevalleevezere](https://www.facebook.com/grandsitedefrancevalleevezere)

**Instagram :**  
[@valleevezere](https://www.instagram.com/valleevezere)



## Une charte locale pour s'engager dans l'écotourisme

La Dordogne est par nature une destination du tourisme durable. Le département a même été élu numéro 1 des « destinations privilégiées pour les voyageurs éco-responsables » d'après un sondage réalisé par la plateforme d'hébergement GreenGo en mars 2022.

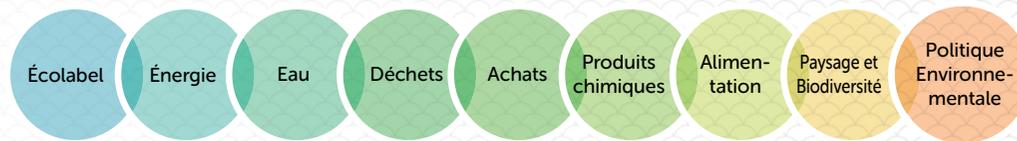
En matière de tourisme durable, de nombreux labels reconnus à l'internationale existent déjà : Clef verte, NF Environnement, Green Globe pour ne citer que les plus connus. L'obtention de ces labels a un coût financier, souvent élevé et entraîne une charge de travail conséquente sur le plan administratif. Pour certaines activités comme les loueurs de canoës, il n'existe ni marque ni label.

Face à ce constat, le territoire a lancé en 2019 une charte locale « Eco-tourisme en Vézère ». Elle doit permettre de créer un réseau de professionnels du tourisme engagés dans la préservation de l'environnement.



Pour rejoindre la démarche :  
Tatiana Filjak  
07 87 49 00 39 - ecotourisme@cc-vh.fr  
www.ecotourisme-vallee-vezere.fr

Les professionnels signataires (hébergeurs, restaurateurs, loueurs de canoës, sites, artisans...) devront respecter une grille de 24 critères à travers 9 domaines.



Thème	N°	critères	Descriptif	Preuves à présenter lors de l'audit / Explications
Déchets	9	Réduction des déchets	Pour limiter la production de déchets, le prestataire touristique : - Utilise autant que possible des produits rechargeables (piles, cartouches) ou consignés (bouteilles...) et évite les monodoses (produits d'accueil, sauces...) - Ne propose pas systématiquement des sacs de caisse et incite les clients à utiliser leur cabas.	Le demandeur explique lors de l'audit comment il limite la production de déchets et montre les actions correspondantes.
Achats	13	Achats locaux	Le prestataire touristique utilise en interne et dans sa boutique plusieurs produits d'origine locale (fournisseur < 100 km) et il le fait savoir par une communication adaptée (affichage sur place, internet...).	Le demandeur montre les exemples et donne les noms de ses fournisseurs locaux lors de l'audit.

Pour la promotion du label et mettre en avant les professionnels engagés, plusieurs supports de sensibilisation et d'information existent : un logo, des stickers « éco-gestes » et un site Internet. Les signataires pourront participer à des formations en lien avec les 9 domaines d'action.

Tous ces outils permettent d'identifier les acteurs engagés mais aussi de sensibiliser les visiteurs aux gestes quotidiens pour le respect de l'environnement.

Aujourd'hui, **11 acteurs du territoire** de la communauté de communes adhèrent à la charte « Eco-tourisme en Vézère ». Il s'agit de :

- Restaurant « L'Evidence » - La Chapelle Aubareil
- APA Canoë - St Léon sur Vézère
- Camping Le Paradis - St Léon sur Vézère
- Gîte La chénaie du Roc - St Léon sur Vézère
- Les Jardins Panoramiques de Limeuil - Limeuil
- Camping L'Offrerie - Rouffignac
- Camping La Nouvelle Croze - Rouffignac
- Gîte de Légal - Les Eyzies
- AVCK Canoë - Les Eyzies
- Hôtel-Camping La Rivière - Les Eyzies
- Au pré des sources - Campagne

Notre objectif est d'atteindre 50 signataires à l'horizon 2025.

## PRATIQUER LA RANDONNÉE EN VALLÉE VÈZÈRE

### La communauté de communes vous guide lors de vos sorties

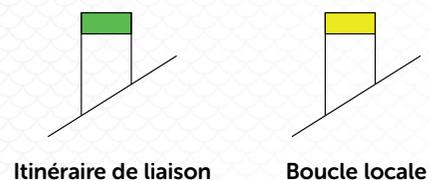
Le balisage et la signalisation des itinéraires de randonnée pédestre sont régis par une charte officielle. Cette charte apporte une cohérence sur tout le territoire national et garantit la qualité des matériaux et des procédés de fabrication (respect de l'environnement des sentiers, durabilité des matériaux et des couleurs utilisés, etc.).

Les chemins de Promenade et Randonnée sont balisés en jaune. L'itinéraire est linéaire ou sous forme de boucle et leur durée est égale ou inférieure à une journée (soit 20 à 25km maximum).

### Balisage en vigueur

-  Itinéraire de liaison
-  Boucle pédestre de promenade et de randonnée
-  Sentier de Grande Randonnée (GR)

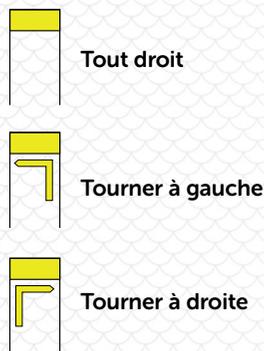
### Bornes de balisage



Itinéraire de liaison

Boucle locale

### Direction



Tout droit

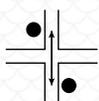
Tourner à gauche

Tourner à droite

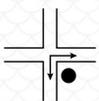
### Implantation des bornes



Balisage à une intersection où il faut aller tout droit : une balise placée du côté opposé à une bifurcation indique d'aller tout droit.



Balisage à un carrefour où il faut aller tout droit : une première balise avant le carrefour et une balise de rappel après indiquent d'aller tout droit.

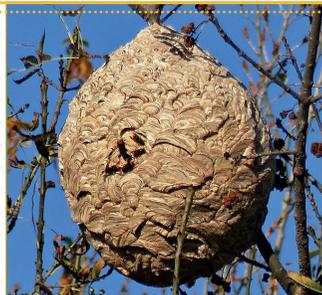


Balisage à un carrefour où il faut changer de direction : la balise est en principe placée à l'angle que forme le changement de direction. La direction est indiquée sur la balise.

### Destruction des nids de frelons asiatiques

Le frelon asiatique, rappelons-le, est une menace pour les abeilles dont il se nourrit. Pour lutter contre sa prolifération, les collectivités financent la destruction des nids. La CCVH prend en charge 50% de la facture et certaines communes financent la partie restante.

Pour en savoir plus, consultez notre site Internet



### A pied, a cheval, a VTT il fait bon randonner dans notre vallée !

Les 675 km de sentiers balisés repartis sur 74 circuits de randonnées pédestres, équestres et VTT, longs de 2 à 20 km, vous conduiront à travers bois, à l'ombre des falaises et abris sous roche jusqu'à la cime de collines ensoleillées. Les cartes « **Autour de Montignac-Lascaux** » et « **Autour des Eyzies** » reprenant tous ces sentiers balisés sont en vente dans les bureaux d'information de l'Office de tourisme Lascaux-Dordogne Vallée Vézère.



### Quand on partait sur les chemins... à bicyclette

Troquez vos chaussures de randonnées pour un vélo ! Plus de 200 km sont balisés et adaptés à tous les niveaux, sur les routes secondaires et peu fréquentées, permettant de rejoindre pratiquement tous les bourgs du territoire à vélo.

Retrouvez la carte sur le site de la collectivité, rubrique « Mobilité - Itinérance douce », onglet « Vélo »



## En VTT

La vallée Vézère est aussi constituée de 542 km de chemins balisés pour les VTT à travers le territoire de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme et de celui du Pays de Fénelon. 24 boucles de 7 à 80 km, avec différents niveaux de difficulté sont cartographiées pour votre plus grand plaisir. Les parcours sont labélisés par la Fédération Française de Cyclisme (FFC).

Plus d'informations sur le site internet VTT-FFC : <https://sitesvtt.fcc.fr/sites/lascaux-vallee-dordogne/>

### Balilage des circuits

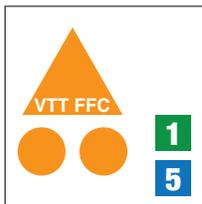
Les différents circuits sont repérés par des numéros. Ils sont classés en fonction de leur difficulté par la couleur des numéros.

**Vert** : très facile

**Bleu** : facile

**Rouge** : difficile

**Noir** : très difficile



direction et circuits concernés



liaison



prudence ralentir



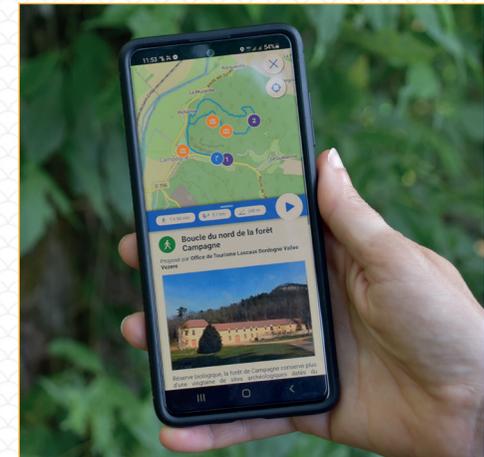
fausse route

## Les applications pour vous accompagner

### Avec Cirkwi, il y a toujours quelque chose à découvrir

L'Office de tourisme Lascaux-Dordogne Vallée Vézère a mis en place un partenariat avec l'application « Cirkwi » afin de promouvoir au mieux les itinéraires et de s'adapter aux attentes des utilisateurs. Cirkwi est un spécialiste de la diffusion numérique des itinéraires et points d'intérêts touristiques. Chacun peut ainsi choisir son itinéraire en fonction de sa localisation, de son mode de locomotion, de son niveau de difficulté, de la durée...

Plus d'informations sur [www.cirkwi.com](http://www.cirkwi.com) ou en téléchargeant l'application. Vous y retrouverez tous les circuits (pédestre, équestres, VTT).



### La chasse aux Poi'z avec « Terra Aventura »

L'application smartphone 100% gratuite « Terra Aventura » s'adresse à un public familial. C'est une balade originale, une **chasse aux trésors** de quelques kilomètres qui permet de découvrir le territoire, le patrimoine local et des anecdotes, en compagnie des Poi'z, des petites créatures qui habitent secrètement notre région. Cet univers fantastique permet de partager des moments privilégiés avec ses enfants à la rencontre de lieux souvent insolites !

Des circuits existent sur les communes de Montignac, Peyzac Le Moustier, Audrix et Campagne. Rendez-vous sur le site [terra-aventura.fr](http://terra-aventura.fr) et sur l'application mobile « Terra Aventura ».



## Redevance incitative : où en sommes-nous ?

La gestion des déchets sur le territoire de l'intercommunalité est partagée entre le SMD3 et le SICTOM Périgord Noir. De ce fait, la mise en place de la redevance incitative aura lieu en deux temps.

Le secteur collecté par les agents du SDM3 est le premier concerné. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023, votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), basé sur la valeur locative du logement, disparaîtra de votre taxe foncière pour devenir une facture à part entière, basée sur la composition du foyer et la quantité des déchets déposés. Ce n'est donc pas un nouvel impôt.

Pour les habitants du secteur collecté par les agents du SICTOM Périgord Noir, l'installation des nouveaux containers pour la collecte sera finalisée avant la saison estivale. Les enquêtes auprès des foyers pour l'obtention d'un badge permettant l'accès aux conteneurs d'ordures ménagères vont avoir lieu jusqu'à la fin de l'année.

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !



### Le compostage : une solution pour réduire sa poubelle noire

Encore aujourd'hui, 30% des déchets présents dans nos sacs noirs sont des déchets compostables qui partent à l'enfouissement !

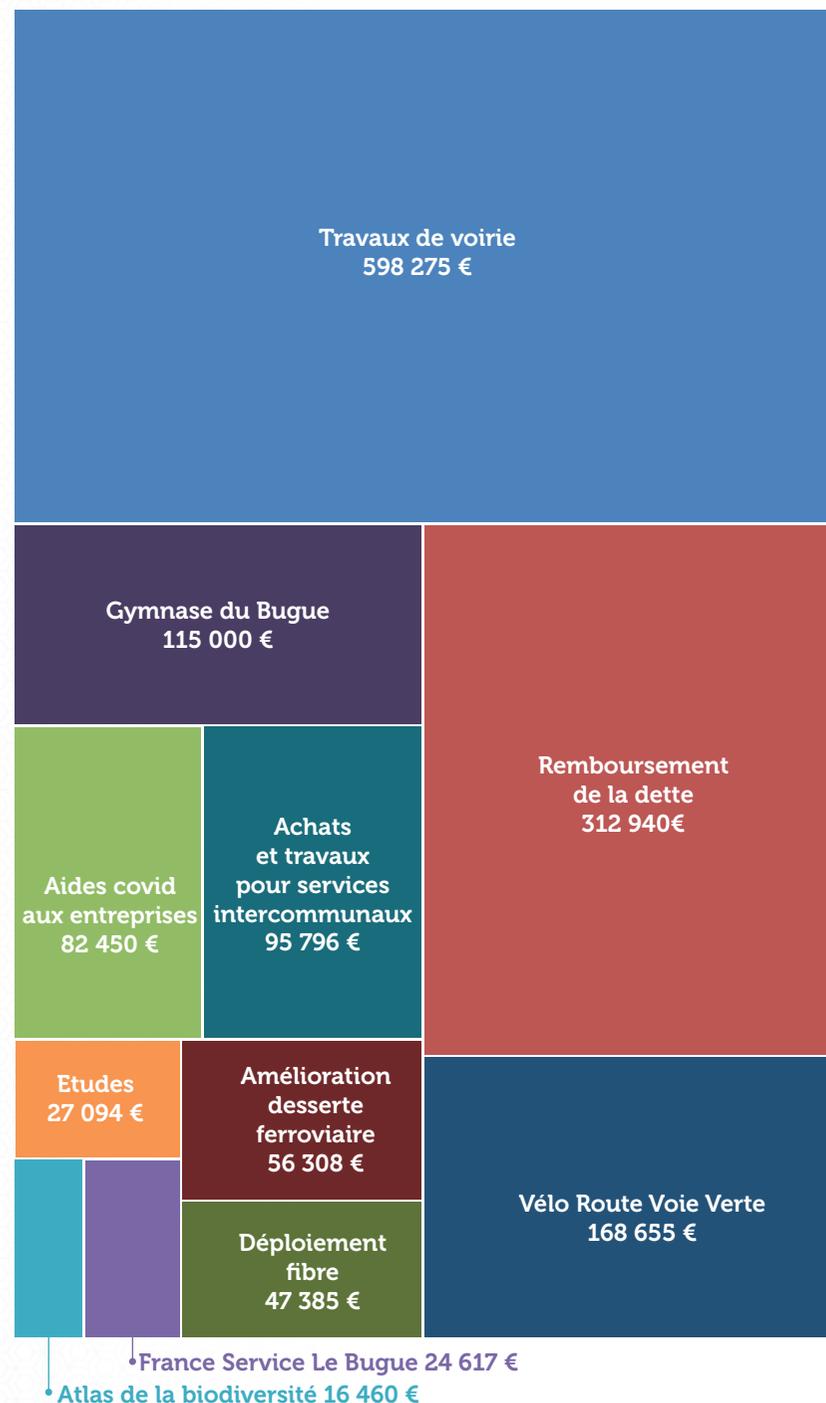
**La solution ?** Adoptez un composteur ou un lombricomposteur. Tout au long de l'année, des permanences de distribution de composteurs sont organisées par le SMD3 et le SICTOM Périgord Noir.

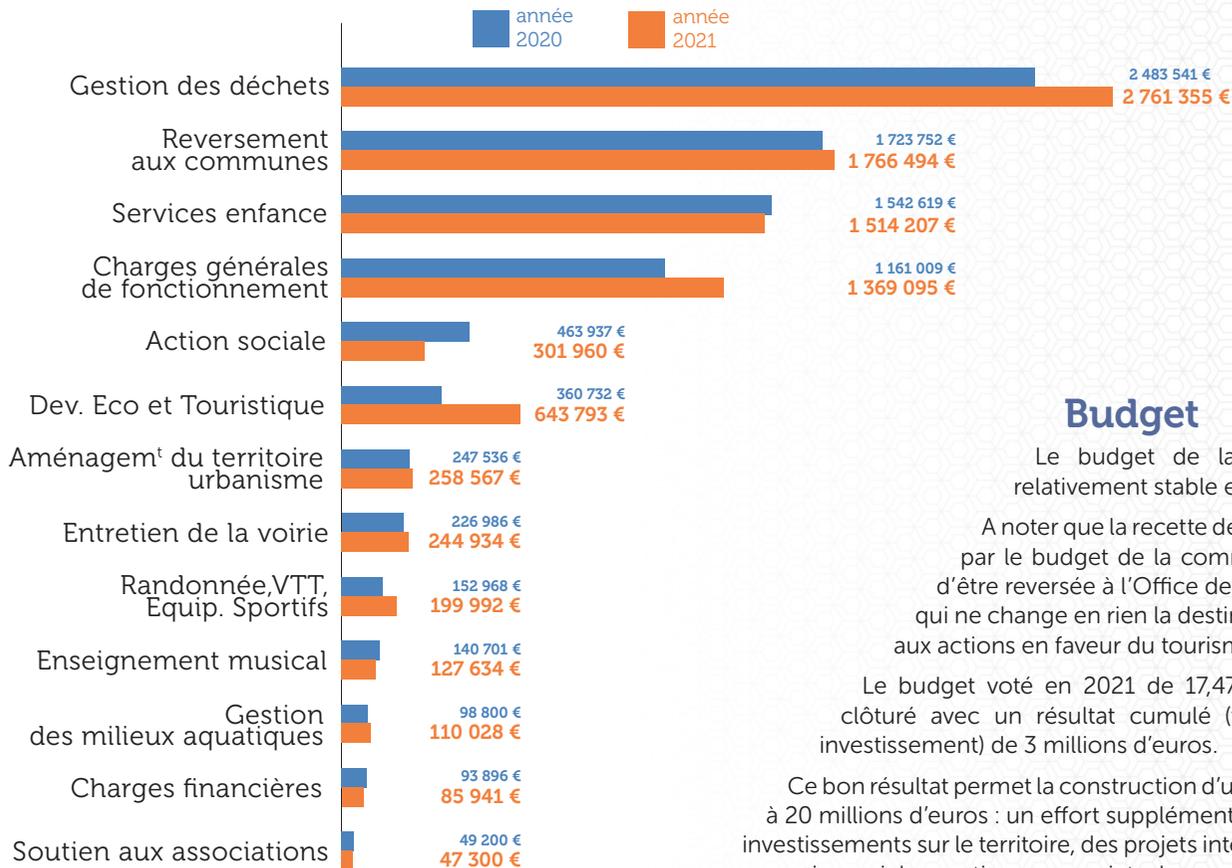
**Vous vivez en centre-bourg ?** L'implantation de composteurs partagés est une solution. Certaines communes comme Montignac et Rouffignac ont déjà mis en place ce type d'installation.

Pour tous renseignements concernant les déchets, la taxe ou la redevance, la distribution de composteur :  
 09 71 00 84 24 (appel non surtaxé) - service.usagers@smd3.fr  
 du lundi au vendredi :  
 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 - www.smd3.fr



## LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2021





## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2021

### Budget

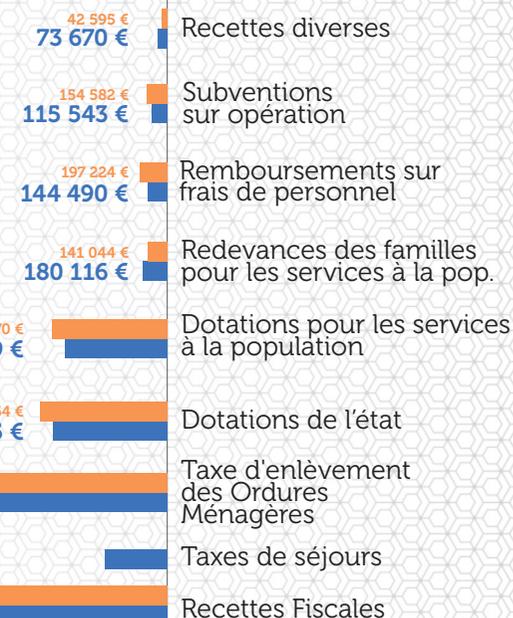
Le budget de la communauté de communes est relativement stable entre 2020 et 2021.

A noter que la recette de la Taxe de séjour passe à présent par le budget de la communauté de communes avant d'être reversée à l'Office de Tourisme. Un jeu d'écritures qui ne change en rien la destination de cette taxe dédiée aux actions en faveur du tourisme.

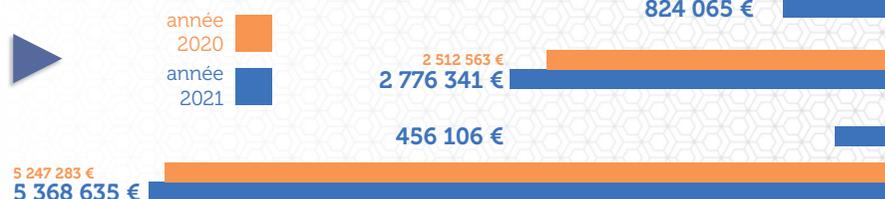
Le budget voté en 2021 de 17,47 millions d'euros est clôturé avec un résultat cumulé (fonctionnement et investissement) de 3 millions d'euros.

Ce bon résultat permet la construction d'un budget 2022 à 20 millions d'euros : un effort supplémentaire pour les investissements sur le territoire, des projets intercommunaux mais aussi des soutiens aux projets des communes.

Cette gestion maîtrisée contribue au développement des équipements et des services sans fiscalité supplémentaire. La part intercommunale de la fiscalité locale est stable depuis 2014.



## RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN 2021



Aubas | Audrix | Campagne | Coly-Saint-Amand  
Fanlac | Fleurac | Journiac | La Chapelle-Aubareil  
Le Bugue | Les Eyzies | Les Farges | Limeuil  
Mauzens-Miremont | Montignac-Lascaux  
Peyzac-Le-Moustier



Plazac | Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac  
Saint-Avit-de-Vialard | Saint-Chamassy  
Saint-Félix-de-Reillac-et-Mortemart  
Saint-Léon-sur-Vézère | Savignac-de-Miremont  
Sergeac | Thonac | Tursac | Valojoux

mail : [contact@cc-vh.fr](mailto:contact@cc-vh.fr) | site internet : [www.cc-valleedelhomme.fr](http://www.cc-valleedelhomme.fr)

### Siège Social

28 avenue de la Forge  
24620 Les Eyzies  
05 53 51 70 70

### Antenne de Montignac-Lascaux

3, avenue de Lascaux  
24290 Montignac-Lascaux  
05 53 51 70 70

Service Habitat  
05 53 45 44 62  
[contact@perigordnoir-renov.fr](mailto:contact@perigordnoir-renov.fr)

### Antenne de Rouffignac

Service Urbanisme  
Mairie (2<sup>ème</sup> étage)  
24580 Rouffignac-  
Saint-Cernin-de-Reilhac  
05 53 02 50 20  
[urbanisme@cc-vh.fr](mailto:urbanisme@cc-vh.fr)

26  
communes

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES :  
**Ardéoin Boucekif**, [a.boucekif@cc-vh.fr](mailto:a.boucekif@cc-vh.fr)

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE :  
**Anne Peyre**, [a.peyre@cc-vh.fr](mailto:a.peyre@cc-vh.fr)

CHEFFE DE PROJET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL :  
**Marie-Laure Villesuzanne**,  
[m-l.villesuzanne@cc-vh.fr](mailto:m-l.villesuzanne@cc-vh.fr)

CHARGÉE DE MISSION MOBILITÉ :  
**Manon Montoulieu**,  
[m.montoulieu@cc-vh.fr](mailto:m.montoulieu@cc-vh.fr)

ANIMATRICE DÉVELOPPEMENT DURABLE :  
**Tatiana Filjak**, [t.filjak@cc-vh.fr](mailto:t.filjak@cc-vh.fr)

RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES :  
**Sylvie Maluret**, [s.maluret@cc-vh.fr](mailto:s.maluret@cc-vh.fr)

COMPTABLE ET RELATION FOURNISSEUR :  
**Alexandra Clérot**, [a.clerot@cc-vh.fr](mailto:a.clerot@cc-vh.fr)

ANIMATEUR EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :  
**Jean-Marc Dellac**, [j-m.dellac@cc-vh.fr](mailto:j-m.dellac@cc-vh.fr)

SECRÉTAIRE :  
**Mélina Meekel**, [m.meekel@cc-vh.fr](mailto:m.meekel@cc-vh.fr)

ASSISTANTE RESSOURCES HUMAINES :  
**Bénédicte Portier**, [b.portier@cc-vh.fr](mailto:b.portier@cc-vh.fr)

COORDINATRICE ENFANCE  
& ACTIONS ÉDUCATIVES :  
**Rosita Sépart**, [r.separt@cc-vh.fr](mailto:r.separt@cc-vh.fr)

COORDINATRICE DE LA POLITIQUE JEUNESSE :  
**Nathalie Pivost**, [n.pivost@cc-vh.fr](mailto:n.pivost@cc-vh.fr)

DIRECTRICE DE LA CRÈCHE « LES LUTINS » :  
**Blandine Daurat**, [b.daurat@cc-vh.fr](mailto:b.daurat@cc-vh.fr)

DIRECTRICE DE LA CRÈCHE « LA SOURIS JAUNE » :  
**Florence Eyroi**, [f.eyroi@cc-vh.fr](mailto:f.eyroi@cc-vh.fr)

RESPONSABLE DU RELAIS D'ASSISTANTES  
MATERNELLES « LES P'TI D'HOMMES »  
**Géraldine Kleber** :  
[ram.lesptidhommes@orange.fr](mailto:ram.lesptidhommes@orange.fr)

LUDOTHÉCAIRE :  
**Sabrina Lafaysse**, [s.lafaysse@cc-vh.fr](mailto:s.lafaysse@cc-vh.fr)

SERVICE HABITAT PÉRIGORD NOIR RÉNOV :  
[contact@perigordnoir-renov.fr](mailto:contact@perigordnoir-renov.fr)

CONSEILLERS FRANCE RÉNOV' :  
**Annie Boulloire**, [a.boulloire@cc-vh.fr](mailto:a.boulloire@cc-vh.fr)  
**Pauline Chantrelle**, [p.chantrelle@cc-vh.fr](mailto:p.chantrelle@cc-vh.fr)  
**Romain Duprez**, [r.duprez@cc-vh.fr](mailto:r.duprez@cc-vh.fr)  
**Sébastien Pascal**, [s.pascal@cc-vh.fr](mailto:s.pascal@cc-vh.fr)

RESPONSABLE DE LA COMMANDE PUBLIQUE :  
**Arnaud Soulette**, [a.soulette@cc-vh.fr](mailto:a.soulette@cc-vh.fr)

TECHNICIENS SERVICE PUBLIC  
D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) :  
**Caroline Guilloteau**,  
[c.guilloteau@cc-vh.fr](mailto:c.guilloteau@cc-vh.fr), Montignac-Lascaux  
**Guillaume Marcel**,  
[g.marcel@cc-vh.fr](mailto:g.marcel@cc-vh.fr), Les Eyzies  
**Morgan Laval**,  
[m.laval@cc-vh.fr](mailto:m.laval@cc-vh.fr), Montignac-Lascaux  
**Noémie Labadie**,  
[n.labadie@cc-vh.fr](mailto:n.labadie@cc-vh.fr), Les Eyzies

SERVICE URBANISME ET PUBLICITÉ :  
**Eva Ribes**, [e.ribes@cc-vh.fr](mailto:e.ribes@cc-vh.fr)  
**Fabrice Turpin**, [f.turpin@cc-vh.fr](mailto:f.turpin@cc-vh.fr)  
**Géraldine Lagrèze**, [g.lagrèze@cc-vh.fr](mailto:g.lagrèze@cc-vh.fr)  
**Laurène Constantin-Peron**, [l.constantin@cc-vh.fr](mailto:l.constantin@cc-vh.fr)  
**Olivier Papini**, [o.papini@cc-vh.fr](mailto:o.papini@cc-vh.fr)

AGENTS DE SUIVI TECHNIQUE ET MAINTENANCE :  
**Jean-Christophe Barbier**, [j-c.barbier@cc-vh.fr](mailto:j-c.barbier@cc-vh.fr)  
**Jean-Marc Autefort**, [j-m.autefort@cc-vh.fr](mailto:j-m.autefort@cc-vh.fr)

Facebook : [@communautedecommunesvalleedelhomme](https://www.facebook.com/@communautedecommunesvalleedelhomme)